

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU JEUDI 20 MAI 2010

Présents :

Collège des élus :

Jean-François Chazottes, Président
Philippe Ménager, 1er Maire adjoint
Jacqueline Marconi, Maire adjointe
Geneviève Bonnisseau, Conseillère municipale
Pascale Soulard, Conseillère municipale

Collège des habitants :

Philippe Daout
Michel Beltoise
Françoise Le Quinio

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs :

Albert lafrate, commerçant
Laurence Brédillet, commerçante
Anna-Dora Rodriguez, commerçante
Christian De Barros, amicale locataire
Pascal Perrier, Auvm
Téta Bendavid, artiste

Absents :

Paul Farouz, Maire adjoint
Joël Céline Bod, habitant
Driss Masky, habitant
Thierry Chaudron, habitant



La séance est ouverte à 20h15.

Monsieur Chazottes, Président du Conseil de quartier Ouest, demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu de la réunion du 10 février dernier. En l'absence de remarques, celui-ci est adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Jean-François Chazottes salue un public toujours aussi nombreux à l'occasion de cette 7e réunion du Conseil de quartiers du secteur Ouest (depuis deux ans de création). Un cycle se termine avec le renouvellement des collèges habitants et acteurs socio-économiques du conseil (élections du 27 mai dernier).

A/ Rapport d'activité

Deuxième lecture du budget 2010

Jean-François Chazottes revient tout d'abord sur la 2^e lecture du budget voté lors du Conseil municipal d'avril. Il constate que la ville a su faire une économie de 500 000 sur ses dépenses de fonctionnement. Le total des dépenses supplémentaires atteint 270 000 euros. Un autofinancement a donc pu ainsi être dégagé à hauteur d'1 636 000 euros. Jean-François Chazottes rappelle que 57% des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux charges de personnel et que 48% des foyers orlysiens ne payent pas l'impôt sur le revenu. Seul 39% des habitants financent la totalité de la taxe d'habitation (Ce qui représente une différence de 17% par rapport au niveau départemental de 56%). La ville maintient également un haut niveau de services à la

population.

Départ en retraite de M. Le Couster

Jean-François Chazottes cède la parole à Jacqueline Marconi, qui salue le départ en retraite de Bernard Le Couster, ancien directeur général des services, après 34 ans de mairie. Il est remplacé par Chantal Bonno qui a fait la majeure partie de sa carrière au Conseil général à la direction des travaux de l'assemblée, à la direction des finances et à la direction des personnes âgées et handicapées.

PPRMT

Jean-François Chazottes reprend la parole pour présenter brièvement le plan de prévention des risques naturels prévisibles des mouvements de terrain. Il rappelle que le département du Val-de-Marne est le 4^e département le plus exposé aux risques.

Ce plan comprend des recommandations pour faire face aux aléas de l'environnement. Il définit 3 zones de risque: B1 risques forts, B2 risques moyens, B3 risques faibles. Après étude, il ressort que les quartiers du centre ancien, des Vignes, de la Cloche et des Roses sont situés en zone B1. Les futures constructions devront donc faire au préalable l'objet d'études techniques, ou géotechniques. Trois arrêtés de catastrophes naturelles (1993, 1998 et 2005) ont déjà concerné la ville d'Orly.

Élaboration du P.L.H (Plan local de l'habitat)

La ville d'Orly est dans l'obligation d'élaborer un Plh, puisqu'elle fait partie des communes de plus de 20 000 habitants n'appartenant pas à un établissement public de coopération intercommunale. Le Plh s'inscrit dans les politiques successives du logement et doit se faire au niveau local dans le respect des autres lois existantes : Solidarité Renouvellement Urbain, Droit Au Logement Opposable, Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion. Il est effectif pour une durée de 6 ans et doit être également compatible avec le Plan local d'urbanisme. Son objectif est de répondre aux besoins de logements, au développement de la mixité urbaine, à l'amélioration des accueils pour personnes handicapées, et de proposer une offre diversifiée de logements. Il devra être élaboré avant le 27 mars 2011.

Diagnostic handicapé

Il faudra une enveloppe de 7 millions d'euros TTC pour rendre accessible l'ensemble des bâtiments de la ville aux personnes en situation de handicap selon le diagnostic réalisé par le cabinet d'études Accesmétrie pour le compte de la ville d'Orly. Si notre commune se situe dans la moyenne nationale en termes d'accessibilité, 72% des sites de la ville sont cependant considérés comme inaccessibles. 15 sites sont dits « totalement inaccessibles » comme l'école élémentaire Jean Moulin, le Stade Méliès ou la bibliothèque Louis Bonin. Compte tenu de l'ampleur des travaux à conduire aux termes du diagnostic et des capacités de financement de la ville, il paraît indispensable d'établir des priorités.

B/ Point sur la revitalisation du Centre Ancien

Concernant l'îlot Louis Bonin, l'Inrap a fait des études de terrain et la ville est en attente du rapport. Sur la nouvelle place du marché, l'ancienne pizzeria et le bâtiment dit « la confiance » seront démolis prochainement. Les travaux prennent du retard en raison du concessionnaire Gaz de France qui n'a toujours pas coupé l'arrivée de gaz. Le bâtiment qui accueillera la future banque CIC sera composé de trois studios, quatre 2 pièces, deux 3 pièces, et un 4 pièces en terrasse périphérique. La ville est également en attente de l'avis du Préfet concernant le PRU suite à l'enquête publique. Pour le projet îlot Joffre, les études de faisabilité ont été lancées par Valophis.

C/ Présentation de la nouvelle place du marché

Jean-François Chazottes présente la nouvelle place du marché en s'appuyant sur des plans et des perspectives réalisées par Patrice Dunoyer, directeur des services techniques. Le projet prévoit un agrandissement



de la capacité d'accueil du marché actuel de 30%. La passage reliant l'ancienne place du marché à ce nouvel espace sera couvert et pourra accueillir des commerces plus spécifiques comme une poissonnerie ou une boucherie, qui demande des aménagements spéciaux. La surface de l'ensemble sera de 1600m² (parking et voies compris). Il offrira un parvis de 500m² et pour accueillir 32 places de stationnement seront créées. L'objectif est de redonner une centralité au quartier et un lieu de vie multifonctionnel. Il est notamment envisagé d'accueillir le prochain marché de Noël.

Pascale Soulard s'interroge sur le sens de la circulation. Jean-François Chazottes répond que le projet prévoit une circulation giratoire afin d'éviter le blocage des rues. Toutefois, une partie de la rue du commerce redeviendra à double sens.

Albert lafrate demande ce que deviendra l'ancienne place du marché. Jean-François Chazottes répond qu'à l'heure actuelle rien n'a été décidé pour cet espace. Un espace vert avec des jeux pour enfant pourrait être aménagé. Mais ce projet sera mené, bien évidemment, en concertation avec les habitants.

D/ Échec aux faux démarcheurs

Le 9 avril dernier, une famille du vieil Orly a été démarchée par des inconnus se présentant missionner par la ville pour vérifier les règles de sécurité incendies des habitats. Or la municipalité n'a jamais commandité ce genre d'enquête. Il s'agit en réalité de faux démarcheurs. Avertie de cette usurpation, la mairie a simultanément contacté la police et dénoncé cette tentative d'escroquerie par un courrier adressé à la population du quartier. Le commandant Morvan de la Police nationale a conseillé aux personnes concernées de déposer une main courante. La semaine suivante, les deux individus ont été interpellés, leur véhicule fouillé. Après quoi, ils ont été inculpés de tentatives d'escroquerie et de travail dissimulé. Cette intervention rapide illustre bien la collaboration qui peut s'établir entre les élus, la police et les habitants.

Jean-François Chazottes revient également sur le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants à la Pierre au Prêtre. L'action judiciaire a été rapide puisque le leader de ce trafic qui habitait dans le vieil Orly a été condamné à 4 ans de prison dont 8 mois fermes.

Puis il présente alors le bilan des actions contre les voitures épaves et les statistiques sur la sécurité locale.

E/ Animations des quartiers

Philippe Ménager énumère les différents événements culturels qui vont ponctuer ce deuxième semestre 2010, en commençant bien évidemment par les fêtes de la ville. Outre la volonté de recentrer la fête cette année autour de la place du Fer à cheval, le 1^{er} maire adjoint à la culture insiste sur le programme poétique et lyrique.

Il évoque également la 21^e édition du Mai des créateurs. Professionnels et amateurs exposent au centre culturel. Résultats donnés le 27 mai.

L'exposition *Etre ainsi*, offrant une évocation de la femme dans les cultures du monde, sera proposée dès le 3 juin au centre culturel dans le cadre du 8^e forum d'Arts Plastiques en Ile-de-France.



Le 26 juin, sera inaugurée une mosaïque, avenue de la Victoire, sur le mur gris du pont de chemin de fer. Près de 180 orlysiens de tous âges ont participé à ce projet, coordonné par un couple d'artistes plasticiens.

Enfin, les Journées européennes du patrimoine mettront à l'honneur les 100 ans du Parc de la Cloche avec une exposition sur la société Bicoque et jardins. Elles auront lieu à Orly, le 18 septembre.

F/ Suivi des demandes et suggestions évoquées lors des précédents Conseils.

L'entre deux conseils a permis de résoudre des problèmes relatifs à la voirie municipale et au cadre de vie : la peinture des grilles du Monuments aux Morts, l'éclairage du buste Méliès, la sécurisation du carrefour Allée des Sources - avenue de l'Aérodrome, la réfection du sentier des Gilletains, la stabilisation des arrêts des bus du Senia etc.

Le portage des repas aux personnes âgées le week-end pose des problèmes logistiques et financiers. Toutefois, une réunion avec les responsables municipaux sera prochainement organisée sur ce point.

Place de la gare, les nuisances liées à la présence répétée de personnes en état d'ébriété sont régulières. La municipalité prend très au sérieux ce dossier. L'action sera menée sur deux terrains. Le premier, celui de la sensibilisation et de la prévention. Le deuxième concerne la rénovation de la place elle-même pour 2011. L'objectif est d'offrir une place accueillante, d'améliorer la sécurité des piétons en évitant les risques de regroupement d'individus.

La communication autour des Conseils de quartiers été également évoquée. Jean-François Chazottes indique qu'une rubrique a été créée sur la page d'accueil du site Internet de la ville et que les Orlysiens peuvent y laisser des messages. De plus, les photos de futurs conseillers de quartiers seront publiées sur le site. Un panneau spécifique dédié aux affichages du Conseil de quartier sera installé près des salles de convivialité pour donner les informations principales (date et lieux des réunions, compte rendu, informations de dernière minute etc.)

Le 16 février dernier a été présenté au Bureau municipal, le plan de prévention contre le stationnement sauvage. Il tient compte des remarques apportées par les groupes de travail. Plusieurs secteurs ont été ciblés: les abords de la gare d'Orly-ville, près de la Poste, l'allée des Sources, l'école Jean Moulin, les abords du Narval. Ce rapport qui prévoit le recrutement d'Agent de Surveillance de la Voie Publique.



La ville travaille à la mise en place d'un taxi social, et réfléchi au meilleur montage possible pour résoudre ce dossier (subventions, responsabilité, partenariat avec Cogess 94 etc).

Enfin, concernant les problèmes d'élagage, Jean-François Chazottes rappelle les contraintes juridiques et précise

qu'une réunion sera organisée pour définir les missions respectives.

G/ Tour de table des membres du Conseil.

Interventions des membres du Conseil

Albert lafrate revient sur le problème de sécurité dans les quartiers (recrudescence des cambriolages). Jean-François Chazottes, conscient de ce problème, explique que le manque d'effectif dans la Police nationale se ressent sur le terrain. Et que les Uteq n'interviennent que ponctuellement dans le Centre ancien.

Anna-Dora Rodriguez signale la présence de racines sortant de terre à l'entrée du Parc Méliès susceptible de causer des accidents. Elle suggère également d'installer une signalétique pour présenter les commerces du Centre ancien.

Geneviève Bonnisseau s'inquiète de l'afflux de voitures stationnées dans la Cité Jardins. Elle pense qu'il s'agit de vacanciers ayant laissé leur voiture avant de prendre l'avion. Elle désapprouve également le manque de concertation pour la réfection des tribunes du gymnase Youri Gagarine.

Pascale Soulard revient sur le problème du handicap. Elle estime que malgré le coût important des recommandations, la ville ne doit pas négliger cette question. Concernant le portage des repas à domicile, elle suggère un partenariat avec la cuisine centrale pour répondre à cette dimension sociale. Enfin dernier point, la

communication. Si elle apprécie les efforts de la ville avec l'incrustation d'un onglet Conseils de quartiers sur le site Internet, elle propose également la mise en place d'un espace de convivialité, type forum, pour permettre d'échanger les idées.

Pascal Perrier, note quelques problèmes de stationnement dans certains secteurs.

Jacqueline Marconi, demande si l'on connaît le nom des enseignes qui vont s'installer dans la galerie du centre Leclerc. Jean-Chazottes a rencontré M. Allemand, directeur du Leclerc, qui n'a pas d'information nouvelle à communiquer.

Philippe Daout revient également sur le problème des cambriolages et présente le propriétaire de la nouvelle épicerie fine. Ce dernier prend la parole et fait un rapide exposé de son activité.

Laurence Bredillet évoque le bruit de la salle de convivialité pour les riverains. À ce propos, Jean-François Chazottes explique que des études sont en train d'être réalisées mais que le premier rapport fait au Bureau municipal n'était pas assez complet pour permettre une prise de décision. Plusieurs solutions sont envisagées, comme la construction d'un sas, la mise en place d'une climatisation ou l'utilisation d'un appareil de musique fixe dont la puissance serait limitée à 95 décibels. Laurence Bredillet pose la question également d'un site Internet spécifique pour les commerçants.

Bilan de ce premier cycle de Conseils par les membres

En fin de réunion, chaque membre a pu faire un bilan des deux ans de fonctionnement des Conseils de quartiers. Si de l'avis général, ce dernier est très positif, Pascale Soulard, conseillère municipale souhaiterait plus de concertation et de débat avec le public présent. Geneviève Bonnisseau propose l'idée d'un Conseil de quartiers délocalisé de façon exceptionnelle à la Cité jardin. Michel Beltoise se dit admiratif du travail réalisé par ce conseil : « C'est un beau projet qui a su trouver une place ». Pour Laurence Bredillet et Pascal Perrier, les Conseils de quartier correspondaient à une attente. Ils permettent de recréer cet esprit village, qui améliore le quotidien de chacun. Même idée pour Philippe Ménager, pour qui les Conseils de quartiers ont permis de recréer du lien social et sont un bon moyen d'intégrer les nouveaux arrivants à la vie de quartier. Pour Philippe Daout, le Conseil de quartier est devenu un lieu d'échange incontournable qui permet de relayer l'avis des Orlysiens vers les élus. Christian De Barros et Albert lafrate affirment que cette première expérience a été intéressante, que cela amène de la démocratie de proximité même si cela porte sur des points de détail. Françoise Le Quinio est également satisfaite de l'écoute des élus sur les remarques des habitants et des membres du Conseil. Même si tout n'est pas parfait, elle salue le travail accompli.

H/ Questions diverses et échanges avec le Public.

Michel Talon demande où sont passés les blocs de l'ancien moulin ? Que devient la démolition éventuelle du 11 Louis Bonin (plus ancienne maison de la ville 1617) ? Et quel sera le style des nouveaux bâtiments du centre ancien.

Une personne du public s'interroge sur l'avenir du salon de toilettage et de la boucherie rue du Commerce.

Un autre participant évoque la qualité des commerces du centre ancien, l'aménagement des espaces verts dans le secteur de Grignon, et les constructions dans le quartier des Roses.

En fin de réunion, Jean-François Chazottes énumère les noms des personnes qui se sont présentées pour le renouvellement du collège des habitants et acteurs socio-économique associatif du conseil de quartiers Ouest. Lesquels seront renouvelés lors du Conseil municipal du 27 mai.

La séance est levée à 23h.
